

Rectorat

Vice-recteur exécutif

Sans préjudice

Montréal, le 18 mars 2009

Madame Élise Naud

Secrétaire de Commission
Office de consultation publique de Montréal
1550 rue Metcalfe, bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6

Objet : Projet de modification aux *Règlement autorisant la transformation et l'occupation à des fins d'habitation du bâtiment situé au 1420 boul. du Mont-Royal et au Règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal*

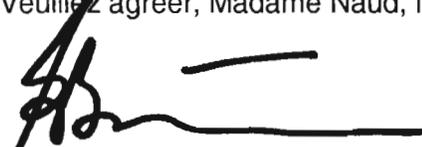
Madame,

La présente fait suite à votre demande du 20 février 2009 adressée à monsieur Philippe Beauregard dans laquelle vous demandiez à connaître l'ampleur des travaux de rénovation réalisés à ce jour, en termes de pourcentage par rapport à la superficie totale de l'édifice, de même que la vocation projetée de la chapelle et les mesures de protection qui lui ont été dédiées.

Concernant les rénovations : à ce jour, 60% de la superficie totale du bâtiment a fait l'objet de travaux dont l'état d'avancement varie. L'Université occupe actuellement environ 15% de la superficie totale de l'édifice. De cette portion, certains locaux ont été rénovés complètement, tandis que d'autres ont été rénovés de façon temporaire et auraient dû faire l'objet de rénovations supplémentaires s'ils avaient été occupés à long terme par l'Université.

En ce qui concerne la chapelle, l'Université espérait, au moment de l'achat de l'édifice en 2003, la transformer en salle de répétition et de concert pour ses étudiants de la Faculté de musique voisine. Cette possibilité a été écartée en raison de problèmes techniques et acoustiques. Par la suite, la mise en vente de l'édifice, a fait en sorte qu'aucun autre projet concret n'a été élaboré. La chapelle a été scellée et un système temporaire de pressurisation positive a été mis en place visant à la protéger au mieux de la poussière, de même que l'orgue qu'elle abrite.

Veuillez agréer, Madame Naud, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Guy Breton
Vice-recteur exécutif